

La Fontaine et sa philosophie

—

Nous venons de retrouver un passage de l'étude d'Ixigrec, parue dans les fascicules de « l'Unique » à partir d'avril 1940, passage demeuré sur le « marbre ».

L'égoïsme religieux est caractérisé par « le roi qui s'est retiré du monde » et dans « le curé et le mort ». Le rat ermite s'est retiré dans un fromage et refuse tout secours à des pèlerins :

Mes amis, dit le solitaire,
Les choses d'ici-bas ne me regardent plus :
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister ? Que peut-il faire
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci ?
J'espère qu'il aura de vous quelque souci.
Ayant parlé de la sorte,
Le nouveau saint ferma sa porte.
« Le curé et le mort » commence ainsi :

Un mort s'en allait tristement
S'emparer de son dernier gîte ;
Un curé s'en allait gaiement
Enterrer ce mort au plus vite.
Les Procès sont condamnés par le fabuliste dans « Les frelons et les mouches à miel », « Le chat, la belette et le petit lapin » et surtout « L'huître et les plaideurs » :

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui ;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles,
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.
Le droit des animaux est fort bien exprimé dans « Le loup et le berger ». Ce loup repentant veut se mettre au régime herbivore, mais lorsqu'il voit les bergers mettre un agneau à la broche cela le fait changer de décision :

Ce loup avait raison. Est-il dit qu'on nous voie
Faire festin de toute proie ,[...]
Bergers, bergers ! le loup n'a tort
Que quand il n'est pas le plus fort.